

ADMINISTRATION : F. X. VANASSE. GRO. LEFRANÇOIS 25 DU PLATON, Trois-Rivières. Tél. Bell 373

LE BIEN PUBLIC

SI VOUS AVEZ DES PROPRIÉTÉS A VENDRE, ADRESSEZ VOUS A LA Cie d'Imprimerie & d'Immeubles 25 Rue Du Platon. Téléphone 373 LES TROIS-RIVIERES.

JOSEPH BARNARD, Directeur-Propriétaire.

EDITION HEBDOMADAIRE

Deux sous le Numéro

LE BIEN PUBLIC

LES TROIS-RIVIERES 14 DECEMBRE 1911

LA QUESTION DES ECOLES

Dans son compte-rendu du banquet Pelletier, "l'Action Sociale" prête à l'honorable M. Nantel, à propos de la question des écoles du Manitoba, la déclaration suivante :

"Répondant à son tour à la santé du Canada, le ministre du Revenu fit une déclaration inattendue et d'une importance considérable. Il a dit que le parti conservateur n'avait jamais promis de reprendre le règlement de la question des écoles du Manitoba. Il est impossible, dit-il, de revenir sur ce règlement, qui est une affaire faite. Il est difficile de demander à la partie anglaise du parti conservateur qui a risqué sa tête en 1896 pour donner justice aux Canadiens-français du Manitoba et qui a été payée par une défaite, de revenir sur le règlement qui a été fait après sa chute du pouvoir. Le règlement est mal fait et injuste, les libéraux l'ont voulu ainsi et malheureusement c'est un fait accompli. Il est impossible de remettre cette question sur le tapis."

Nous ne savons pas jusqu'à quel point M. Nantel exprimait alors la pensée du Cabinet, mais si ses paroles n'exprimaient qu'une opinion personnelle, nous avons le regret de trouver cette opinion peu courageuse.

Rappeler que M. Laurier a mal réglé la question, est rappeler un fait indiscutable. Il en est d'autres que M. Nantel aussi, et au sein du Cabinet, pour dire qu'il s'est perpétré là une injustice : M. Hazen l'autre jour l'affirmait sans ambages.

Or s'il y a là une injustice de commise, nous n'admettons pas qu'il faille dire que cette injustice devra nécessairement être irrémédiable, par cela seul qu'elle est un fait qu'on a osé accomplir. A ce compte, toutes les mauvaises lois auraient une durée éternelle.

Heureusement qu'il n'en est pas toujours ainsi, et qu'à certaines heures surgissent toujours certains courages pour briser l'injustice. La note désespérante de M. Nantel signifie peut-être que ces courages ne sont pas encore nés, mais cela ne veut pas dire qu'ils ne naîtront pas.

Nous admettons que ce grave problème soit assez difficile à reprendre : rien n'est moins facile à rendre bonne qu'une œuvre d'abord gâchée comme à plaisir.

Aussi faudra-t-il, avant de ne rien faire, attendre que les circonstances s'y prêtent, et ce temps peut être plus ou moins long. Peut-être moins long qu'on ne pense si le Manitoba veut absolument reculer sa frontière jusqu'à la Baie d'Hudson. Il lui faudra alors annexer une forte partie des Territoires du Nord Ouest. Or ces Territoires, en vertu de l'article 10 du chapitre 62 de l'Acte qui les constitue ont la garantie expresse des écoles séparées pour le bénéfice des minorités. L'occasion serait donc bonne pour le Manitoba de faire revivre un principe odieusement méconnu par l'arbitraire du Gouvernement Greenwood-Martin.

Nous estimons donc qu'il est mauvais de dire que cette question est définitivement close, car c'est dès maintenant fermer délibérément la porte aux initiatives généreuses que l'avenir fera se dresser en face de l'injustice, aussi longtemps que cette injustice durera.

M. Bureau a parlé

L'évènement vaut, certes, d'être rapporté. Non pas que ce qu'il ait dit fut long ni considérable, mais enfin, le Hansard témoigne qu'il a parlé.

M. Bureau s'est donc levé en Chambre, non pas pour citer à la barre Armand Lavergne, relativement à l'affaire Tourigny, mais pour demander au Ministre de la Justice s'il est vrai que le bandit Bill Miner, évadé du pénitencier de la Colombie Anglaise alors que M. Bureau faisait partie du département de la Justice en qualité de Solliciteur-Général, est aux environs d'Ottawa.

M. Foster répond que le bandit n'est pas en Chambre, pas; en tout cas, du côté des ministériels. Et M. Borden dit à M. Bureau qu'il semble plus diligent aujourd'hui qu'autrefois.

Tout le monde rit, et M. Bureau comme tout le monde.

LA POTINIÈRE

ET SON CANCRE

Au bas d'un article où notre réjouissante amie s'esclaffe de nous voir appeler plateau ce qu'elle appelle Platon, nous trouvons un très humble aveu en guise de signature : "Pauvre minus habens !"

Si c'est un pseudonyme, en voilà un transparent et qui ne cache guère son individu.

Nous dirons donc au "Pauvre minus habens" de la commère, que M. Bureau a mal fait de saccager le léger monticule de sable qui constituait à proprement parler le plateau.

Quand à "Platon," ce mot, qui n'est pas français, nous sert à désigner un certain endroit de la ville des Trois-Rivières où se trouvaient le vieux château et le plateau qui vient d'être éparpillé.

En supposant qu'au lieu du 21 septembre le grand dérangement n'eut eu lieu qu'un mois plus tard, et que les hommes de M. Bureau eussent eu le temps de substituer au plateau un vaste trou, le Platon n'en existerait pas moins.

Commère, comprenez-vous ?

A notre galimatias qu'elle avoue ne pas saisir, il en est un autre que la brave vieille ne saisit guère aussi, et

c'est la langue française avec sa grammaire, et même la simple orthographe.

Avec cela qu'elle annonce à ses lecteurs qu'elle va, incontinent, s'atteler à leur enseigner—devinez quoi?—la langue anglaise, monsieur. Car elle explique que : "Quelque soit la position que l'on occupe le parlé (sic) anglais est indispensable."

Ceci est magnifiquement vrai, mais le parler français à son utilité aussi.

Ne serait-ce que pour "mettre à même" les amis de la cause libérale auxquels la Potinière se recommande : "de juger des efforts (qu'elle fait) pour doter le parti d'un organe qui "lui fasse honneur." comme elle dit.

Le Revd. Père Forbes

Les fidèles de la cathédrale ont eu le plaisir d'entendre, dimanche dernier le Revd P. Forbes, des P.P. Blancs d'Afrique. Prenant pour texte la parole évangélique bien connue : "la moisson est grande mais les ouvriers peu nombreux," le vaillant apôtre des noirs nous fit l'exposé des travaux accomplis par les fils spirituels du Cardinal de Lavignerie au milieu des populations musulmanes de l'Afrique Nord aussi bien que chez les nègres du Soudan et de l'Ouganda, en Afrique équatoriale.

Le Père vient justement de faire la visite de ces missions fondées voici quelque trente ans et qui sont tellement bénies de Dieu qu'à l'heure actuelle, la mission de l'Ouganda est celle qui cause le plus de joie au Saint Siège. Disons à l'honneur de la nationalité Canadienne-française que nous n'avons pas peu contribué au succès de cette mission puisque nous y comptons présentement trente des nôtres.

Les territoires sur lesquels s'étend la juridiction des Pères Blancs sont assez vastes puisqu'ils couvrent une étendue à peu près égale aux trois quarts du Canada.

En Algérie, qui fut le premier champ d'action des Pères, le succès fut assez lent, les conversions tardives car les disciples de Mahomet sont fanatiques. Ils renoncèrent difficilement à une religion qui promet des plaisirs sensuels dans un ciel dont on s'assure l'accès sans trop se gêner. L'un des moyens qui ont le mieux servi les bons Pères pour capter la confiance des familles musulmanes, ça été les soins donnés aux malades. Ils se sont

faits médecins des corps pour devenir ensuite médecins des âmes. Aujourd'hui, les missions algériennes sont florissantes. Si le gouvernement français dont dépendent ces contrées, ne va pas entraver totalement l'action civilisatrice des Pères (car il a déjà fait fermer ou laisser quelques unes de leurs écoles) ceux-ci auront là, sous peu, une magnifique chrétienté.

Le Père Forbes nous entretient ensuite des missions du Sur chez les nègres de l'Ouganda. On se rend là en passant par Marseille, le canal de Suez, l'Océan Indien, le lac Nyanza. De l'extrémité de ce lac il ne reste plus que 500 milles à parcourir pour arriver à la principale mission. Il n'y a pas de chemins de fer. Dans l'intérieur des terres les missionnaires voyagent à pied ou à la bicyclette. En guise d'habitations on ne trouve que des huttes de terre cuite.

L'Angleterre et le protectorat de l'Ouganda qui se divise en plusieurs royaumes. Le principal de ces rois a pour premier ministre, si l'on peut s'exprimer ainsi, un excellent catholique.

Avant de recevoir le baptême, les Catéchumènes suivent les catéchismes pendant quatre années. Une fois admis au baptême, ils sont des plus fervents. Ils font des centaines de milles pour venir se confesser et communier. Les nègres chrétiens sont doux, charitables et de mœurs pures.

Ils vivent de bananes et de patates, les vraies patates qui sont plus grosses mais moins bonnes que nos pommes de terre. Ils cultivent aussi le café qu'ils ne boivent pas, leur principal breuvage étant le vin de banane.

Les feuilles de bananiers sont très grandes et servent à une foule d'usages ; c'est ainsi que les enfants nouveaux-nés sont apportés au baptême enveloppés dans une feuille de cet arbre.

Les nègres sont bons chasseurs. Ils poursuivent avec succès les léopards et les chats-tigres qu'ils abattent à coups de lances après les avoir lancés dans des filets.

Dans leurs travaux d'évangélisation les Pères Blancs sont aidés par les catéchistes indiens. Ils en ont actuellement un millier qu'ils paient quatre "roupies" l'an ! Une roupie vaut 33 centimes.

Les fidèles ont été profondément touchés par le récit de ces travaux apostoliques. Aussi ont-ils donné généreusement puisque la collecte du Père a rapporté \$119.50.

Ouverture des conférences de la Société S. Vincent de Paul

Vendredi dernier, jour de l'Immaculée Conception, a été tenue l'assemblée générale de la société S. Vincent de Paul. Cette séance solennelle qui a lieu chaque année à date fixe, le 8 déc, marque le début des opérations de la société. S. G. Mgr F. X. Cloutier, président, ayant à sa droite M. Chs. Bourgeois, avocat, président du conseil particulier, à sa gauche, M. le curé Massicotte, le Rv. P. Ladislas, l'abbé H. Trudel.

M. Bourgeois communiqua tout d'abord à l'assemblée différents rapports concernant le dernier exercice : rapport général de la société pour toute la puissance du Canada, rapports du Conseil Particulier et ceux de chacune des conférences des Trois-Rivières. Notons seulement que, pour le soulagement des pauvres de cette ville, on a dépensé au cours de l'an dernier, au delà de \$2,000.

C'est une jolie somme, et l'on conçoit sans peine que les associés doivent déployer beaucoup de zèle pour réaliser annuellement un montant à peu près égal. A part les recettes du pèlerinage à Sainte-Anne et les intérêts de quelques donations, tous ces argents proviennent de la charité publique ; les gouvernements, la municipalité, contrairement à ce qu'on est porté croire quelquefois, n'y sont pour rien.

L'exposé de la situation financière étant fait, Monseigneur prend la parole. "Voilà bien trente ans, dit, en substance, Sa Grandeur, que je m'occupe des conférences de la Société S. Vincent de Paul. C'est dire que j'y porte un immense intérêt. Qui du reste ne saurait admirer une telle œuvre ? Le rapport général indique que la Société, dans le cours des douze derniers mois, a versé dans le sein des pauvres pour une valeur de \$125,000. au delà. Les secours physiques apportés par là aux membres souffrants de nos sociétés sont donc incalculables ; mais combien plus précieux encore sont les secours de l'ordre moral apportés par la foi, la bonté, l'esprit chrétien des visiteurs, aux pauvres

dont ils se font les protecteurs non seulement quant aux corps mais encore quant aux âmes.

Continuez donc vos travaux, continuez d'avoir pitié de la foule qui souffre et soulagez la au nom de Jésus-Christ et par là, faites le mieux connaître, mieux aimé de ses infortunés qui en ont tant besoin.

Efforcez-vous de recruter des membres nouveaux. Beaucoup d'hommes au cœur généreux se joindraient à vous s'ils connaissaient mieux l'œuvre de S. Vincent. Instruisez-les.

Puis Monseigneur, partant de ce principe, "que les œuvres de charité s'efforcent de soulager les misères humaines tandis que les œuvres sociales proprement dites, s'élevant plus haut, tâchent de supprimer, partiellement du moins, les causes de ses misères," se demande s'il ne serait pas opportun, pour les membres des conférences S. Vincent de Paul, de donner à l'étude des problèmes sociaux une sérieuse attention.

Nous voulons, par exemple, diminuer le nombre des pauvres. Nous disons diminuer, car vouloir supprimer totalement la pauvreté est une utopie.

La première chose à faire c'est d'en connaître les principales causes. Un peu d'observation nous convaincra que certains sont nés, grandissent vivent et mourront dans la pauvreté parce qu'ils aiment ça, parce que c'est pour eux un besoin de quêter ; ceux-là sont à peu près incurables. D'autres sont pauvres par suite de deux vices surtout : l'ivrognerie et la paresse. Dès ici, il faut songer à atteindre la source du mal. Comment donc ? En secondant les mesures de tempérance ; fermeture de bonne heure, stricte observance de la loi ; diminution de débits de boissons, préférence donnée aux ouvriers sobres, voilà autant de questions qui, dès lors, ne peuvent vous laisser indifférents.

Poursuivant cette petite enquête sur la cause de la pauvreté, l'apôtre social arrive ensuite à celles qui sont absolument involontaires comme le chômage, la maladie ou la mort du chef de famille.

Il importe de se demander alors comment les familles ouvrières pourraient être mises à l'abri des misères découlant de ses maux.

Contre le chômage forcé, le manque de travail, on peut trouver un remède dans les sociétés de secours fondées à cet effet.

Mais combien plus importante n'est pas l'étude des causes qui amènent la ruine physique et souvent la mort prématurée des chefs de familles. Entr'autres causes, il y a assurément celles-ci : 1. le surmenage ; certains patrons exigent une somme exagérée de travail ; ils ne donnent pas même à l'ouvrier le dimanche complet pour se reposer et faire un peu de religion. La conséquence est fatale ; avec un tel régime l'ouvrier se ruine en peu d'années et de nombreuses familles restent sans pain.

2. Le peu d'estime que l'on a de la vie des ouvriers ; certains patrons exposent inutilement la vie de leurs employés. Ils devraient être souvent tenus responsables d'accidents mortels. Il conviendrait d'ajouter à ces deux causes, la sempiternelle boisson qui en abat suffisamment n'est-ce pas, de gaillardats pourtant solides.

Et contre tous ces maux, conclut Sa Grandeur, il nous appartient de réagir avec prudence, fermeté et constance.

H. T.

M. Moïse Paquin

Nous donnons ailleurs la notice biographique et le compte-rendu des funérailles de feu M. Moïse Paquin, décédé à Maskinongé le 6 de ce mois à l'âge de 72 ans.

M. Paquin laisse le souvenir d'un bon citoyen et d'un fervent chrétien. Au cours de sa longue carrière, la paroisse de Maskinongé lui a confié toutes les charges honorifiques, et le regretté défunt a toujours travaillé avec zèle à justifier la confiance de ses paroissiens.

M. Moïse Paquin était le père du Révérend Procureur de l'évêché, M. l'abbé Ephrem Paquin.

Au Révérend M. Paquin et à la famille, le "Bien Public" offre l'expression de son entière sympathie.

On demande un teneur de livres, sachant la clavographie. Références exigées. Bon salaire. S'adresser par lettre à : B. P. Casier 180 Les Trois-Rivières.

Liberté. Egalité. Fraternité.

Sept religieuses ont été poursuivies, en France, pour avoir reconstitué leur congrégation, et ont été condamnées à une amende de cent francs.

Que les Français de la Révolution continuent donc de lire sur les façades de leurs édifices publics ces mots remplis de sens : Liberté, point ; Egalité, point ; Fraternité, point.

Avant la Révolution, c'était l'esclavage, mais depuis.....

AVIS

Avis public est par les présentes donné que Robert Ryan, manufacturier, Napoléon Lamy, bijoutier, F. A. Verrette, entrepreneur, Joseph F. Bellefeuille, épicier, Onésime Beaulac, marchand et Charles Bourgeois, avocat, tous de la cité et du district des Trois-Rivières, s'adresseront à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une loi d'incorporation d'une compagnie de chemin de fer électrique ayant tous les pouvoirs contenus à la loi générale des Compagnies de chemin de fer sous la juridiction de la Législature provinciale, sous le nom de La Compagnie de Tramway des Trois-Rivières, dans le but :

D'acquiescer de vendre de posséder, aliéner, hypothéquer à quelque titre que ce soit tous pouvoirs hydrauliques et électriques, terrains et autres im meubles nécessaires pour les fins ci-après mentionnées :

D'établir, construire et exploiter une ligne de tramways électriques d'une largeur de voie de quatre pieds et huit pouces et demi, à partir de la dite cité des Trois-Rivières, comté de Trois-Rivières et St-Maurice, et allant vers l'ouest par les municipalités des paroisses des Trois-Rivières, de la Pointe du Lac, de Yamachiche, de St-Sévère, de St-Barnabé, de St-Boniface de Shavinigan et de St-Etienne des Grès, dans le dit comté ; et aussi par la paroisse de la Rivière du Loup, de la ville de Louiseville, de la paroisse d : St-Léon et de celle de Maskinongé, aussi vers l'est, à partir de la dite cité des Trois Rivières et allant par les municipalités du Cap de la Madeleine, de Champlain, de Batiscan, de St-Prosper, de St-Stanislas, de St-Narcisse, de St-Maurice, de Mont-Carmel, de St-Louis de France, jusque dans la paroisse de Ste-Anne de la Péraide, dans le comté de Champlain, le tout dans les limites de la Province de Québec.

L. J. BLONDIN, Procureur des requérants. Trois-Rivières, 5 déc. 1911.

Avis de Faillite

Vente à l'Enca. Dans l'affaire de CAMILLE CHARLES, Marchand, La Tuque, Failli.

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes Marchandises-Sèches, Hardes Paites, Chaussures et Claques, etc.

Conditions de Vente, argent comptant. Le Magasin sera ouvert le 29 courant, pour l'inspection du stock et des crédits.

S. DUGAL, Cnrateur. Bureau 136 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, 14 décembre 1911.

Lisez et abonnez-vous au "BIEN PUBLIC" c'est l'organe véritable des intérêts du peuple.

P. E. PANNETON BENJ. PANNETON

Département d'Epargne

4% INTERET de QUATRE pour cent Alloué sur Dépôts. 4%

P. E. PANNETON & FILS, Banquiers TROIS-RIVIERES, Qué

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. M. Avocat 6, rue St-Joseph, Téléphone 233 Les Trois-Rivières.

JOSEPH BARNARD, AVOCAT 17 Rue St-Pierre. Tél. 434

GEO. HENRI ROBICHON - AVOCAT - Tél. 592 5a rue Bonaventure, Trois-Rivières

P. N. MARTEL, Avocat 16 Bonaventure, Tél. Bell 61 Les Trois-Rivières.

N. L. DUPLESSIS C. R. Avocat 4, rue St-Joseph, Tél. Bell 65. Les Trois-Rivières

J. A. Comeau, C. R. Arthur Béliveau, LL. B. Tél. Bell No. 38. COMEAU & BELIVEAU, AVOCATS. 8 rue Des Forges, Trois-Rivières.

FRS DESILETS AUG. DESILETS DÉSILETS & DÉSILETS Avocats 25 - RUE ALXANDRE, - 25

Tél. Bell 511. Trois-Rivières. BRUNO MARCHAND, B. A., LL. L. AVOCAT 6, RUE HART, Les Trois-Rivières Téléphone Bell 585

NOTAIRES Téléphone 491 J. A. TRUDEL Notaire Argent à prêter et agent d'Immeubles Coin Hart et Alexandre, Bureau : Rue Alexandre, 3-Rivières

BOITE DE POSTE 451 TELEPHONE 735 J. A. LEMIRE, L. L. L. NOTAIRE Cessionnaire des Greffes des Notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert Assurances et Argent à Prêter 28 Alexandre (Coin Hart) Trois-Rivières.

TELEPHONE 421 ARGENT A PRETER A. LEBRUN, NOTAIRE Cessionnaire du Greffe de feu P. DESILETS, N P 23, Bonaventure 3-Rivières.

J. P. MEUNIER, OPTICIEEN Diplômé de l'Institut de Boston 172 RUE NOTRE - DAME, 172 Trois-Rivières.

ARCHITECTE BUREAU RESIDENCE Téléphone 153 Téléphone 453 CHARLES LAFOND, Architecte-Evaluateur SPECIALITE : EDIFICES RELIGIEUX. BUREAU : RESIDENCE : 15 Bonaventure, 10 Alexandre, Trois-Rivières.

Tél. 450 ARTHUR SPÉNARD, (Successor de Gravel & Spénard) AGENT et COURTIER D'ASSURANCE No. 51 RUE DU PLATON, 3m. 5 o. Trois-Rivières.

## Feu M. Moïse Paquin

Mercredi, le 6 courant, M. Moïse Paquin, époux de Dame Léocadie Vanasse dit Beauvais, rendait son âme à Dieu. Il était âgé de 72 ans et 5 mois. La paroisse de Maskinongé perd en lui un chef de famille modèle. L'un de ses citoyens les plus distingués, qui par son dévouement, a le plus contribué à son progrès.

Né à Maskinongé en 1839, il quitta sa paroisse natale à 17 ans, et partit pour Faribault Minnesota où il fit un cours d'étude complet, en langue anglaise. Il parcourut les États de l'Ouest, où il passa quelques années. Après douze ans d'absence, il revint à Maskinongé où il demeura jusqu'à sa mort.

M. Paquin était en haute estime, dans tout le comté de Maskinongé et l'assistance nombreuse à ses funérailles, en a été une preuve évidente. C'est que pendant sa vie, il a toujours su se dévouer, pour le développement de sa paroisse et l'intérêt de ses concitoyens. Et il a eu d'autant plus occasion d'exercer son zèle, qu'il était doué de qualités précieuses, qui le rendait apte à remplir les fonctions les plus onéreuses. Il avait un caractère charmant, une grande charité, et un jugement absolument droit, aussi, lorsqu'on avait un service à demander un conseil à prendre, une difficulté à régler, on allait à M. Paquin, et son opinion faisait loi. Lors de la construction de l'église en 1889 il était marguillier et a part l'habileté dont il fit preuve en dirigeant les travaux, il sut par ses sages conseils et son influence très grande, réprimer bien des esprits irréfléchis et des imaginations trop ardentes, et contribua ainsi à diminuer un malheur qui eût été encore plus déplorable.

Les corporations sachant apprécier les avantages qu'elles pouvaient retirer de ses talents, le nommèrent marguillier, commissaire d'école, secrétaire de la municipalité, conseiller et maire pendant 12 ans, et toujours il fut digne de leur confiance.

M. Paquin était surtout et avant tout un catholique fervent. Qu'il me suffise de dire à sa louange, qu'il était membre de la Ligue du Sacré Cœur, du Tiers-Ordre, de l'Apostolat de la Prière, de l'Association de la Bonne-Mort et du chemin de la Croix, et qu'il en remplissait les obligations avec une scrupuleuse fidélité.

Dieu daigna l'en récompenser même en ce monde en appelant au sacerdoce, l'un de ses fils, M. l'abbé Ephrem Paquin, procureur de l'évêché des Trois-Rivières.

C'est avec une grande résignation dans la souffrance, et une parfaite soumission à la volonté de Dieu que M. Paquin vit arriver ses derniers moments. Il était muni de tous les secours de la Sainte-Eglise. Il vit venir la mort sans crainte, et après une vie si bien remplie il pouvait avoir confiance en face de l'éternité. Cependant nous devons prier pour lui, le jugement de Dieu est si redoutable.

Les funérailles ont eu lieu, samedi le 9 courant à 9 heures. L'Eglise avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil. M. le Chanoine J. F. Béland curé fit la levée du corps, le Rév.

Ephrem Paquin, fils du défunt, chanta le service et présida à l'absoute, accompagné des RR. Jules Massicotte, curé de la Cathédrale des Trois-Rivières, et A. Lavergne, vicaire à Louiseville, comme diacre et sous-diacre. M. le chanoine Béland et M. l'abbé E. Ed. Béland dirent des messes basses aux autels latéraux.

Assistaient au chœur : MM. les chanoines L. Arcand, D. D. Supérieur du Séminaire des Trois-Rivières, N. Tessier, curé de Louiseville, N. Caron, curé d'Yamachiche, U. Marchand chancelier de la Cathédrale des Trois-Rivières ; les RR. Jos. Caron, curé de la Pointe du Lac, L. Lamothé, Chapelain du Précieux-Sang des Trois-Rivières, P. Mongrain vicaire à St-Justin et A. Fugère, de Louiseville. Les RR. Emile Cloutier, vice-chancelier des Trois-Rivières et A. Laquerre prêtèrent leur concours au chœur de chant, qui était dirigé par M. l'abbé J.-B. Em. Trudel, du Séminaire des Trois-Rivières.

Les RR. Sœurs de la Providence des Trois-Rivières, et les Frères de la Doctrine Chrétienne, de Louiseville avaient délégué des représentants, en témoignage de sympathie pour la famille Paquin.

Les porteurs étaient MM. J. Ours, Déziel, Pierre Drainville et Chs. Ed. Ricard, gendres du défunt, et Moïse Paquin, son neveu.

La messe des morts harmonisée et plusieurs motets de circonstance furent rendus avec précision par un chœur nombreux et puissant.

Un cortège nombreux, composé de tous les parents du défunt, et de beaucoup d'amis venus de toutes les paroisses environnantes suivait la bière et assistait aux funérailles.

La famille Paquin reçut un grand nombre de lettres de sympathies, d'offrandes de messes et de bouquets spirituels.

Nous lui réitérons, à l'occasion de la perte cruelle qu'elle vient de faire nos plus sincères condoléances.

UN AML.

## Notes Sociales

### Le Poison Maçonique

Nos lecteurs connaissent cette étude de l'abbé Huot, pour l'avoir lue dans un de nos derniers numéros. Elle vient d'être publiée en brochure par l'Action Sociale Catholique de Québec, qui l'annonce comme le premier numéro d'une série de "Lectures Sociales populaires" à cinq sous. Voilà encore un bon petit livre à répandre et à faire lire par les hommes et les femmes de nos associations religieuses, les membres de nos groupes de jeunes gens, et ceux de nos sociétés mutuelles ou professionnelles.

### Propagande à organiser

A propos de lectures sociales, il semble que nous avons là toute une propagande à organiser. Ce genre de littérature est en voie de s'implanter chez nous de façon sérieuse. Et c'est tant mieux. Nous avons grand besoin que les connaissances sociales se répandent largement et sous une forme vraiment populaire. L'Action Sociale Catholique de Québec par sa "série à

cinq sous", et l'Ecole Sociale Populaire de Montréal par ses tracts mensuels ont entrepris de répondre à ce besoin.

Ces deux foyers de publicité vont désormais, au moyen de publications périodiques, nous rompre le pain de la doctrine sociale et adapter à nos conditions particulières le fruit des connaissances acquises et des expériences tentées en d'autres milieux par d'autres travailleurs.

Cette initiative en appelle une autre. Il faut trouver le moyen de vulgariser cette littérature sociale. Comment s'y prendre ? Je me permets de suggérer qu'on organise l'abonnement collectif. Vous avez dans votre paroisse une bibliothèque paroissiale ? Prenez un abonnement annuel aux publications de l'Ecole Sociale Populaire, un abonnement de "série" aux "Lectures Sociales Populaires."

Vous êtes membre d'une société mutuelle, d'un cercle d'études, d'un syndicat ouvrier, d'un cercle agricole, demandez que votre société s'abonne à ces publications.

On pourrait ainsi, dans ces diverses associations, jeter les bases d'une bibliothèque sociale, qui s'enrichirait d'année en année et deviendrait à la longue un véritable arsenal pour la défense des intérêts religieux, nationaux et professionnels. Ne serait-ce pas combler une lacune et faire œuvre utile que de fournir aux membres de nos sociétés le moyen de s'instruire sur des questions qui les intéressent à tant de titres ? Cela n'aiderait-il pas à la formation des élites nécessaires pour mener à bien, dans toutes les professions et sur tous les terrains, le travail social ?

### Dépêchons-nous !

Voici les "Fêtes" qui arrivent et, avec elles, le retour des étreintes.

Vivement désirées par les uns, les "Fêtes" sont la terreur des autres. Les joies qu'elles apportent coûtent souvent bien cher. Songez au surmenage que représente pour les employés de magasins la corvée des jours qui précèdent Noël et le Jour de l'An.

Quelles journées de travail excessif et d'excessive fatigue sont obligés de fournir ces pauvres employés, qui sont bien souvent de faibles jeunes filles ! Nous pouvons faire mieux que de les plaindre, nous pouvons les soulager. Il suffit pour cela de ne pas attendre au dernier moment pour aller faire nos emplettes. Prenons-nous-y d'avance.

En nous pressant un peu, et sans nous déranger beaucoup, nous ferons aux vendeurs et aux vendeuses la charité de leur rendre moins pénibles ces redoutables "Fêtes", sans compter que nous aurons plus de choix et que nous serons mieux servis. Qui refusera d'user d'un moyen aussi facile de se montrer charitable et gentil ? Nous n'avons peut-être pas pensé à cela. Dépêchons-nous d'y penser maintenant. Courons faire nos emplettes !

### L'Infernale besogne

Un journal qualifie par ce terme la dernière saleté des franc-maçons de Montréal. Ils en sont rendus à distribuer aux enfants, dans les rues, des cartes postales où sont "caricaturés" d'une façon ignoble la religion, le prêtre, la confession, etc. Ils ont l'âme assez vile, ces mécréants, pour aller

de sang-froid travailler à pourrir l'âme des petits enfants. Ils sèment la corruption pour récolter l'irréligion. Ils avancent les affaires de la maçonnerie en répandant autour d'eux de la "cochonnerie."

Les cartes postales, les papillons gommés et autres genres de papiers obscènes, ne sont pas les seuls moyens employés par eux pour accomplir l'infernale besogne. Le trop-plein de la Loge se déverse par d'autres égouts. Ils ont leurs journaux au premier rang desquels figure le "Pays." Le "Pays" n'a pas l'effronterie éhontée de la "Calotte." Non. Il veut être lu par les catholiques et, pour y arriver, il sait doser le poison. Il se contente de faire campagne en faveur des principes de la Révolution, de décrier notre système scolaire, de vilipender le Conseil de l'Instruction publique, nos collèges classiques et nos religieux enseignants ; il prône comme remède à tous nos maux scolaires la création d'un ministère de l'Instruction publique, la confiscation de l'autonomie des commissions scolaires paroissiales, l'établissement de l'école gratuite et obligatoire en attendant l'école sans-Dieu comme en France ; il ridiculise le patriotisme et les aspirations nationales des Canadiens-français, il se moque de ceux qui croient à la Providence et pousse des rugissements de fauve en mal de lubricité quand il entend des étudiants d'université faire profession d'obéissance et de respect à l'autorité.

"La soumission et l'obéissance, dit-il, ce n'est pas un programme qui convient à des hommes de notre temps et de notre pays." Et pendant qu'ils refusent d'obéir à l'autorité qui vient de Dieu, ces fantoques obéissent en esclaves à l'autorité qui vient du diable, celle des Loges.

Entre temps, le "Pays" fait de la politique libérale. Il rappelle à ses anciens amis les programmes et les principes d'autan. Il écrit des lettres ouvertes à des ministres, à des juges, à des membres du conseil de l'Instruction publique, pour leur reprocher d'être infidèles à leurs principes et à leurs engagements passés. L'"Ancien", qui paraît occuper le fauteuil de direction au "Pays", et qui est de fait ancien Vénérable de l'"Emancipation" et ancien directeur du "Canada," pose en docteur du libéralisme radical et en censeur des anciens radicaux maintenant assagis.

Afin de bien prouver qu'il est libéré de toute superstition, le "Pays" entremêle dans ses pages les annonces de mauvais livres, les réclames à des cartomanciens, à des chiromanciens et autres diseuses de bonne aventure, les reproductions de mauvais journaux, les satires impies en prose ou en vers, et parfois aussi, cela va de soi, des affirmations de catholicisme. Il faut bien se garer contre la férule....

Chose incroyable, ce journal-là est acheté, vendu et lu par des catholiques. S'il n'était pas encouragé par des catholiques, il ne ferait pas son sel et mourrait de famine. On lit, on achète ou l'on vend à l'année ce papier colporteur d'erreur et d'impiété, et l'on fait ses Pâques ! on encourage durant douze mois les ennemis de l'Eglise, et, à la fin, on s'en va quémander à l'Eglise son absolution. Hypocrites ou lâches ! Si vous croyez à

l'Eglise, soyez donc logiques et ne faites pas cause commune avec ses ennemis ; si vous n'y croyez pas, ne feignez donc plus d'être de ses amis. Montrez-vous tels que vous êtes.

JEAN RIVARD.

## L'Hon. M. Pelletier

### Et la question des Ecoles du Manitoba

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur citant le texte des paroles prononcées en Chambre, lundi, par l'hon. L. P. Pelletier, ministre des Postes, au sujet de la question des écoles du Manitoba.

Le Parlement était à discuter une motion de Mr McDonald, de Picton, demandant la production de tous les documents relatifs à la question des frontières du Manitoba. Sir Wilfrid Laurier venait de dire : "On a affirmé que la question [la question des écoles du Manitoba] a été réglée, mais a-t-elle été réglée à la satisfaction du maître général des Postes, a déclaré que l'injustice qui a été commise à l'égard de la minorité du Manitoba serait réparée par le présent gouvernement."

L'hon. M. Pelletier ("Hansard", édition anglaise non révisée, col. 800) : "Ce que j'ai dit c'est que l'affaire avait été réglée, mais quelle n'avait pas été réglée avec justice pour la minorité catholique du Manitoba, que le présent chef de l'Opposition, Sir Wilfrid Laurier, avait violé l'un des engagements sacrés qu'il avait pris dans la campagne électorale de 1896."

Sir Wilfrid Laurier : "Pour rendre

sa déclaration complète, l'honorable membre aurait dû affirmer p. il a dit que la question serait réglée par le présent gouvernement."

L'hon. M. Pelletier : "Je nie cela absolument. Je dis que la question des écoles du Manitoba s'est présentée un jour au gouvernement fédéral pour être réglée."

Sir Wilfrid Laurier : "Ecoutez ! Ecoutez !"

L'hon. M. Pelletier : Que mon honorable ami s'est trouvé en mesure de la régler et qu'il ne l'a pas réglée selon les promesses qu'il avait faites lui-même dans tout le pays."

Sir Wilfrid Laurier : C'est ce que j'ai dit.

L'hon. M. Pelletier : Non, qu'il ne l'avait pas réglée selon ce que je considère comme un principe de justice, mais qu'un règlement avait été fait, et quand à savoir si le gouvernement fédéral a le pouvoir de reprendre maintenant cette question, c'est une toute autre question, que je discuterai plus tard.

Quelques députés : "Oh ! oh !"

L'hon. M. Pelletier : Voilà ce que j'ai dit tout le temps et je le répète."

PROVINCE DE QUEBEC, }  
District des Trois-Rivières. } Cour Supérieure  
No. 222

DAME MARIE SOPHIE FRANCOEUR, de la ville de Louiseville, district des Trois-Rivières, a, ce jour institué une action en séparation de biens contre son mari, François-Xavier Béland, charretier du même lieu. 5f. 30 n. RAOUL DUCHARME, Procureur de la Demanderesse. Trois-Rivières, 21 Novembre 1911.

## Les Bienfaits de l'Épargne

Depuis son incorporation le 15 juillet dernier, la compagnie d'Imprimerie & d'Immeubles a déjà perçu \$2,000.00 qu'elle a prêtée à ses deux premiers contractants : M. J. M. Spénard, des Trois-Rivières et M. Joseph Courteau, de Shawinigan Falls.

Pour l'information du public, nous ferons remarquer que cette compagnie a été formée dans le but d'accumuler de l'argent pour prêter à ses membres sans intérêt afin de faciliter l'acquisition de propriétés par paiements mensuels.

Tout ce qui est requis pour en faire partie, c'est de donner son nom et de verser \$5.50 comme droit d'entrée et vous recevez un certificat d'adhésion, ensuite vous payez \$3.25 par mois jusqu'à ce que votre tour de rôle arrive, ce qui d'après l'expérience d'autres compagnies et les calculs d'experts, ne peut dépasser cinq ans.

L'argent déboursé avant que le tour de rôle arrive est en déduction sur le montant du contrat. A la mort d'un contractant, sa veuve ou ses héritiers, peuvent réclamer le montant déboursé ou continuer le contrat.

Le nombre de membres enrôlés dans ce département d'Immeubles est déjà de 352, ce qui représente une accumulation d'au-delà de \$1,000.00 par mois et cela dans trois mois d'opération.

Vu que ces montants de \$1,000.00 sont applicables sur des propriétés, nous avons tout lieu d'espérer que ceux qui s'intéressent au progrès de notre district se joindront à cette compagnie qui contribuera pour beaucoup à faire augmenter la valeur de la propriété, parceque chaque fois qu'un montant sera échu, il nécessitera une vente ou une nouvelle construction.

Pour renseignements, s'adresser à

F. X. VANASSE, Gérant.

No. 25 rue Du Platon,

Trois-Rivières.



Le nom **ADOLPHE BALCER** est une garantie.

## Notre Assortiment est Unique.

Nous avons le plus grand choix de FOURRURES qu'il soit possible d'imaginer. C'est par milliers de douzaines que se comptent nos immenses variétés de PEAUX. Toutes les plus nouvelles PELLETERIES confectionnées avec art et bon goût.

AUCUNE CONCURRENCE POSSIBLE.

Nous IMPORTONS directement — sans intermédiaire aucun — de sorte que nous sommes vraiment les seuls capables d'offrir

Une Valeur Supérieure à plus bas Prix que la Qualité ordinaire

Nous faisons une Spécialité des

Pardessus Fourrés

Pour Hommes et Jeunes Gens.

Des milliers de Modèles au Goût des plus exigeants

Meilleure Qualité et plus Bas Prix.

Tout ce qu'il y a de Plus Nouveau en fait de

Manteaux pour Dames

Choix de Pelleterie, Style, Grandeur, Etc.

Vous trouverez toujours l'Article désiré.

Grande Variété de FOYERS en FOURRURES et ROBES DE VOITURES.

**ADOLPHE BALCER,**

Coin des Rues NOTRE-DAME et DES FORGES  
Trois-Rivières.

**Echos et Commentaires**

Nous supposons que les avis concernant tous les amendements à faire à la charte municipale sont maintenant expédiés.

Ces amendements sont d'une extrême importance. Il s'agit en effet de rendre possible l'application complète et effective du programme de la Réforme Municipale.

Cette réforme consiste en définitive à mettre tous les départements sous la direction immédiate d'un expert.

Il est évident que nous n'aurons jamais au rabais les services d'un homme de quelque valeur.

L'économie ne sera pas de chercher des experts à bon marché, mais bien de nous assurer les services des meilleurs hommes.

Ce choix des hommes sera sans doute la plus grande difficulté pour nos échevins.

Mais il n'y a pas de doute que là comme ailleurs, nous ne pouvons prétendre avoir que pour notre argent.

Nous comptons donc que, la Charte le permettant, la nouvelle administration sera définitivement établie sur des bases qui nous placent à la tête des villes administrées le plus sagement et de la manière la plus conforme au sens du progrès et des affaires.

D'ici là, nous ne voyons aucune raison pour que l'administration des grands services soit négligée. Le service ne doit jamais cesser d'être irréprochable.

La picotte nous entoure de toutes parts. Faites-vous vacciner sans retard. C'est encore le meilleur préventif connu contre le terrible fléau.

Notre terrasse est abandonnée comme une veuve qui a perdu ses charmes. Ce lieu de promenade doit être à la disposition du public hiver comme été. Pourtant, il y avait là des monceaux de neige à travers lesquels les enragés de la promenade se débrouillèrent comme ils purent, tant que la pluie et le doux temps ne vinrent pas mettre le trottoir à nu.

Ohé! le grand Voyer! pelleté au besoin et éclairé.

Le Juge Charbonneau déclare qu'un religieux professeur n'a pas droit de suffrage s'il a fait vœu de pauvreté.

Si la bonté d'un gouvernement dépend du degré de l'intelligence du voteur, nous trouvons la loi singulière de préférer le vote d'un gratteur de rue qui ne se morfond pas la tête à faire \$300.00, au vote de l'intellectuel qui enseigne gratuitement.

Nous trouvons simplement écœurante cette histoire du "Soleil" qui prétend que certains chefs conservateurs de Québec avaient promis à l'avance de ne pas contester les élections.

Que les chefs des partis promettent de cesser toute corruption, et voilà qui sera très bien.

Advenant que quelques souillons contaminent l'électorat, nous ne trouvons aucune meilleure solution que de leur faire leur procès, et de les châtier avec toute la sévérité qu'ils méritent.

Les partis bleus ou rouges ont pas mal de vieilles plaies à soigner sous ce rapport.

Heureusement que les idées nationalistes sont suffisamment représentées dans le cabinet pour que nous ayons espoir de voir assainir un peu nos méthodes électorales.

Au surplus, corruption tant qu'on voudra, il y eut le 21 septembre dernier une force autrement grande qui inclina le plateau de la balance. Et cette force c'est le désir fortement avéré dans les couches profondes du peuple, de voir le terme de la débauche dans l'administration publique, du haut en bas de l'échelle.

Nos nouveaux maîtres de l'heure sauront y mettre fin. Mais là ne se bornera pas leur devoir. Il faut de plus pour satisfaire la conscience publique justement irritée, dévoiler les fantes, et livrer au grand jour le nom des coupables.

Le nouveau ministère ne saurait se dérober à la tâche, et nous estimons que le plus tôt sera le mieux.

Bien que cela ne nous paraisse pas devoir être le plus pressé à faire ici, nous apprenons la destitution des employés publics qui auraient été les serviteurs trop zélés et trop ardents de l'ancien Gouvernement.

Nous plaignons ceux qui s'en vont mais nous plaignons aussi ceux qui les remplaceront.

**Le Croisé**

Le Croisé est publié par l'Action Sociale Catholique et imprimé aux ateliers de l'Action Sociale Ltée! No 103 de la rue Sainte-Anne, à Québec.

**Lettre d'un Ecolier**

Cher Ami,  
Bien que très absorbé par mes études, c'est toujours avec le plus grand plaisir que je reçois des lettres de toi et que je t'en écris.  
Croiras-tu que moi, l'esclave des livres, j'ai délaissé mon histoire du Canada pour t'adresser cette épître? Rien de plus vrai.  
Pendant, si tu le veux, pour ne pas me brouiller avec cette dame "His, toire qui est très susceptible, et qui, en égoïste, veut que l'on s'occupe sans cesse d'elle, nous examinerons ensemble les causes du peu de succès de la colonisation et de la propagation de la foi au Canada, depuis François Ier jusqu'à Louis XIII inclusivement.  
Quelle a été la politique du grand monarque qui a eu nom François Ier? Il a guerroyé sans cesse, désireux d'agrandir la France par des conquêtes et de s'emparer de nouveaux territoires.  
Le Milanais devint sa proie; puis, fier de ses succès, le gendre de Louis XII déclara la guerre à Charles-Quint roi d'Espagne, puis empereur d'Allemagne.  
Certes, il était difficile à François Ier de lutter avec quelque avantage contre Charles Quint, prince dont l'application, la politique et les ruses contrastaient visiblement avec la légèreté, la dissipation, la franchise souvent inconsidérée du roi de France.  
Aussi celui-ci fut-il battu en plusieurs rencontres, notamment au siège de Paris où il fut fait prisonnier.  
De si grands et si nombreux revers empêchaient la France de voir à la colonisation du Canada. Le besoin d'hommes qui se faisait alors sentir dans la Mère-Patrie ne permettait pas à François Ier d'envoyer des colons dans la Nouvelle France. Désireux cependant, de faire accroître la population du nouveau pays, il fit transporter sur nos rivages des repris de justice.  
Heureusement pour l'avenir de notre belle patrie, cet essai de colonisation avec des hommes aussi dépravés ne réussit pas.  
Faut-il blâmer François Ier d'avoir négligé le Canada? Sans doute, car il eut été cent fois préférable de s'assurer la possession d'une colonie aussi importante que la nôtre que de dépenser ses troupes et ses richesses dans des guerres stériles et presque toujours malheureuses.  
Sous les successeurs du grand monarque, les affaires du pays n'allèrent pas mieux ou plutôt n'allèrent pas du tout.  
La trop fameuse Catherine de Médicis, qui gouverna, je dirai, François II et Charles IX, sut, par sa perfidie, allumer une guerre sanglante entre les différentes factions religieuses qui existaient alors en France.  
Sous le règne de ces monarques faibles et sans autorité, le Canada ne reçut aucun secours.  
Vint alors Henri III. Ce prince, qui, avant de monter sur le trône, donnait les plus belles espérances, devint, en ceignant la couronne, indolent, voluptueux et inappliqué.  
Il favorisa les calvinistes en leur accordant la liberté de conscience et en leur donnant huit forteresses.  
Il envoya lui aussi des repris de justice en Canada. Mais, grâce à Dieu l'expédition ne réussit pas mieux que celle de François Ier. Bénissons donc la Providence qui ne permit pas que nous eussions à rougir de nos ancêtres!  
L'Édit de Nantes, sous le règne de Henri IV, vint alors donner aux Huguenots des pouvoirs dont ils se servirent pour étendre leur religion et leur influence. Ces Huguenots vinrent en grand nombre au Canada, plutôt pour s'y enrichir que pour faire du bien au pays.  
Tous les moyens leur semblaient bons pour amasser des richesses qu'ils allaient ensuite dépenser en France sans aucun bénéfice pour la colonie.  
Heureusement, il se trouva aussi à cette époque des catholiques au cœur noble et généreux qui comprirent mieux leur devoir.  
Mais les efforts de ces braves qui travaillaient au progrès spirituel et matériel de notre pays furent presque paralysés par le mauvais vouloir des Calvinistes qui étaient une occasion de scandale pour les sauvages.  
Mais, l'abandon de l'agriculture contribua aussi pour une large part à arrêter la marche du progrès dans notre pays. Les colons préféraient à la culture de la terre la chasse et la traite des pelletries qui leur rapportaient davantage.  
De plus il faut considérer la division qui régnait alors entre les différentes tribus sauvages du Canada. Les Français avaient à porter secours à celles de ces tribus avec lesquelles ils étaient alliés et avaient à se défendre presque continuellement contre les autres.  
Louis XIII eut pour ministre le Cardinal de Richelieu. Celui-ci bien qu'il eut beaucoup à faire en France, essaya cependant de favoriser le Canada en fondant la compagnie des Cent-Associés qui devait s'occuper des intérêts du pays mais qui, à la vérité, remplit mal son devoir.  
En somme, le règne de Louis XIII

fut une époque assez fructueuse pour le Canada au point de vue commerciale; mais l'agriculture bien que favorisée par Richelieu ne prospéra pas beaucoup.  
Je pourrais bien te parler de ce qui s'est passé au Canada sous les règnes de Louis XIV et Louis XV, mais je n'en finis plus. Je termine donc, cher ami, en te priant de recevoir les saluts de ton tout dévoué.  
J. Alfred Dubé  
Séminaire des T.R. 9 déc. 1911

**Les œuvres catholiques**

**— O —  
POUR LE CARMEL**

Les lecteurs du Croisé ont déjà appris, sans doute, la bonne nouvelle de la fondation rochaine, à Saint Boniface, Man., du deuxième monastère du Carmel qui ait germé en terre canadienne. C'est une entreprise religieuse de primordiale importance, et dont l'éminent archevêque de Saint-Boniface a pu dire: — "Au Manitoba, un monastère du Carmel est devenu une nécessité!"

Aujourd'hui, le Secrétariat général des Œuvres de l'Action Sociale Catholique nous prie, à ce sujet, de faire connaître à nos lecteurs une œuvre particulière dont il s'est chargé, à la propre demande des vaillantes Carmélites de Montréal, qui s'en vont exécuter la nouvelle fondation canadienne, pour répondre à l'appel du Bon Vouloir Divin.

Il s'agit d'aider à composer la modeste bibliothèque du Carmel naissant et de prendre, moyennant l'offrande de quelques volumes, brochés ou reliés, sa part de mérite à une belle et excellente œuvre.

On demande en particulier, des livres d'hagiographie: vies des saints, traité des perfections divines et des vertus chrétiennes et en général tous ouvrages d'un caractère religieux et édifiant.

Les envois par la poste ou par messageries (express) frais à la charge de l'envoyeur, aussi bien que les remises faites directement, seront reçus avec reconnaissance aux bureaux du Secrétariat des Œuvres de l'A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, où seront centralisés tous les volumes offerts, et d'où ils seront expédiés au Carmel de Saint-Boniface.

Les généreux donateurs sont priés de joindre à l'envoi leurs noms, les héroïques filles de Sainte-Thérèse désirant pouvoir inscrire sur une liste spéciale tous les bienfaiteurs de leur nouveau Carmel manitobain.

Nous recommandons volontiers cette louable entreprise au zèle de tous nos lecteurs qui peuvent y participer, bien convaincus qu'elle est de nature à leur porter bonheur à eux-mêmes, ainsi qu'aux œuvres de l'Action Sociale Catholique.

**Noël! Noël! Noël!**

Le lundi, 25 décembre, dans les grandes salles de l'Hopital, sera érigé un superbe Arbre de Noël d'une grosseur prodigieuse dont les rameaux seront chargés des objets les plus variés.

Il y aura des jouets et des cadeaux pour tout le monde, depuis le gracieux bébé encore au berceau jusqu'au grand papa amateur de l'élégance et du bon goût. Le Bonhomme Noël en fera lui-même la distribution.

Que les enfants apportent à l'Hopital leurs menues pièces de monnaie; que les grands frères et les grandes sœurs viennent avec leur bourse bien garnie; que les papas et les mamans soient assurés de trouver dans l'Arbre de Noël de quoi satisfaire les goûts de tous ceux à qui ils veulent offrir des étrennes.

Les gentilles jeunes filles se préparent déjà à aller tendre la main et offrir en vente des billets au prix bien minime de quinze sous. Elles iront partout avec assurance, certaines de n'essuyer de refus uulle part.

Il faut s'empresser, dans l'après-midi de Noël, de dépouiller l'Arbre de ses ornements pour, au Jour de l'an, recouvrir ses branches de vêtements bien chauds, de linge bien blanc, voir même de douceurs. Ce seront les étrennes de nos chères orphelines et de bons pauvres de l'Hospice: leurs sourires, leurs joies, leur bonheur seront pour chacune de nos familles le gage des meilleures bénédictions de l'Enfant-Dieu.

**Au Business College de St-Justin**

Comté Maskinongé, Qué.— Cours Commercial, complet en français et en anglais, système de comptabilité, budget, pratique et moderne, ouvrage de bureau. Tous les gradués ont de bonnes positions.

Pour plus amples informations s'adresser à

O. DUCHESNY, Principal.

**NOUS MEUBLONS LES MAISONS**

Pour tous les appartements y compris Préfarts, de la Cuisine au Grenier.



Luxe,  
Confort  
— ET —  
Nécessité.

Depuis \$50.00 à \$500.00 Soit au comptant ou à Crédit.  
**MAGASIN : 42 Du Platon. A. LAURIN & Cie**  
Entrepot: 103 Des Forges

Si vous avez à coeur le progrès de la ville des Trois-Rivières et du district, tenez vous au courant de toutes les questions qui nous concernent.

**ABONNEZ VOUS AU "BIEN PUBLIC"**

Journal qui discute librement les Intérêts du peuple libre.  
\$1.00 - - - PAR ANNÉE.

**Le Bref du Saint Père à M. B. Bourgeois Pie P. P. X.**

Cher Fils, salut et Bénédiction Apostolique.

Notre Vénérable Frère l'Evêque des Trois-Rivières, au Canada, a fait de vous de très grands éloges étant donné qu'après avoir, en qualité de Zouave Pontifical, défendu vaillamment les droits de ce Siège, vous vous êtes montré toujours un catholique modèle, l'ami dévoué des pauvres, le soutien zélé des bonnes œuvres, au point de vous concilier l'estime de vos concitoyens. Touché de ces louanges, Nous rendant aux vœux du même Vénérable Frère, Nous avons résolu de vous honorer d'un témoignage particulier de Notre volonté. En conséquence, par les présentes lettres, cher fils, Nous vous éli-

**Leçons de Piano**

Mademoiselle Ninette Héon qui a obtenu avec grande distinction son diplôme Lauréat de l'école de piano (préparatoire au professorat) Paris, Montréal, donnera à des conditions faciles des leçons de piano.

**Position avantageuse**

On demande une jeune fille instruite sachant la clavographie et la tenue des livres. Références exigées. Bon salaire. S'adresser par lettre à: B. P. Casier 180 Les Trois-Rivières.

**Shawinigan Falls**

A VENDRE OU A LOUER une propriété bien bâtie avec tout le confort voulu, très bon système de chauffage. S'adresser à: ALEXIS BRAULIEU, Av. Hemlock.

**Abonnez-vous au "Bien Public"**

journal indépendant et toujours intéressant.

\$1.00 par année

**Abonnez-vous au "Bien Public"**

journal indépendant et toujours intéressant.

\$1.00 par année

# Coin des Rues Des Forges & Notre-Dame.

## Cette vente Commencera le 7 Déc. jusqu'au 1er Janvier.

### Le magasin AD. BALCER

Est maintenant en état de résoudre le problème de vos Achats pour Noël.

Le Cadeau le plus acceptable est le Cadeau le plus utile. Nous croyons être capable de vous monter un Stock de Fourrures des plus complet, tel que vous n'en pourrez trouver nul part ailleurs. Nous vous prions de nous rendre visite.

#### Pour vous Mesdames

Manteaux de Mouton de Perse de toutes les longueurs et grandeurs de 28 pouces à 46 pouces \$100.00 à ..... 0..... **350.00**  
 Manchons, Etolles de toutes les sortes de fourrures pour Dames et jeunes Filles de de \$3.50 à ..... **175.00**

#### Pour les Messieurs

Paletots en beau Beaver noir doublé en Rat Musqué, collet en Loutre ou en Mouton de Perse. PRIX SPECIAL..... **58.00**  
 CAPOTS DE CHAT NATUREL—PRIX SPECIAL \$50.00, \$55.00 \$75.00 et..... **100.00**  
 Paletots doublés en Fourrures, collets de Marmotte de toutes les sortes pour \$25.00, \$30.00 et..... **35.00**

#### NOEL ! NOEL ! NOEL !

Les Acheurs de cette Vente seront Chanceux.

Complets noir, bleu, gris et brun en serge et drap Anglais pour hommes, grandeurs de 34 à 44—Régulier de \$10.00 à \$15.00—REDUIT..... **8.85**  
 Pardessus pour Hommes de \$10.00 à \$15.00—REDUIT..... **8.85**  
 Habillements pour hommes.—CHANCE EXTRAORDINAIRE \$18.00, \$20.00 et \$25.00—POUR..... **15.95**  
 Pardessus pour Hommes—Couleur Gris Brun et Noir, \$18.00, \$20.00 et \$25.00—REDUIT..... **15.95**  
 150 HABILLEMENTS et PARDESSUS de \$5.00, \$6.00, \$7.00 et \$8.00 REDUIT..... **4.95**

## Du 7 Décembre au 1er Janvier.

Vous assisterez à la plus grande Vente de Chaussures que vous avez pas encore vu cette année.

Venez et nous vous prouverons que nos prix sont toujours les plus bas. Nous les avons réduits de :: :: :: **30% a 50%**

### Chaussures pour Hommes, Femmes, Garçons, Filles et Enfants

Chaussures à Trépointes " Good'Year " en Veau et en cuir Patent, lacées et boutonnées :

Valant \$4.50 et \$5.00 réduit à	-	<b>4.15</b>	Valeur de \$3.50 à \$4.00 pour	-	<b>3.15</b>
De \$2.50 et \$3.00 seulement	-	<b>2.15</b>	De \$1.50 à \$2.00 seulement	-	<b>1.35</b>
			Valeur de \$1.00 à \$1.25 réduit à	-	<b>65c</b>

### Immense Stock de Chaussures pour Hommes, Femmes, Garçons, Filles et Enfants.

Souliers Mous et Bottines à Patin etc., à des prix exclusivement bas. Prix Spécial pour Hommes à **75c 90c \$2.00 \$2.50**

Pantouffles réduits de 20%

Nous avons les Claques Jaques-Cartier et Corona première qualité

#### NOEL ! NOEL et le JOUR de l'AN !

Si vos amis désirent avoir une paire de Gants, Collets, Cravates, Chapeaux, Casquettes Mouchoirs de fantaisie et Chemises pour Cadeaux, par conséquent rendez-vous chez **A. BALCER** et vous aurez de très bonnes valeur pour peu d'argent.

50 Doz. de Bas, valant 50c—Réduit à..... **25c**

75 Doz de Sous Vêtements Klondyke pour Hommes, valant \$1.50 le set—REDUIT à 50c le morceau ou pour le set..... **90c**  
 700 Chemises valant \$1.00, \$1.25 et \$1.50—REDUIT à..... **55c**  
 70 Doz GANTS au PRIX de la MANUFACTURE  
 Grand assortiment de GUETRES pour Hommes, Femmes, Filles et Enfants REDUIT de..... **15%**

### Faire son purgatoire en cette vie ?

Il est relativement facile de diminuer tout au moins sa terrible expiation à faire en purgatoire, par la fuite de tout péché pendant la vie et aussi, en pratiquant la mortification... Sur terre, grâce au trésor des indulgences, grâce à l'union des œuvres de pénitence, de piété, aux mérites infinis de Notre-Seigneur; par l'intercession de la sainte Vierge, des anges et des saints, on peut se procurer une somme suffisante pour se racheter de la dette du Purgatoire et de ses épouvantables tortures.

Le vénérable Bède raconte ce trait que nous rapportons brièvement : — Un homme, nommé Drithelm était mort, en Angleterre. On avait déjà tout préparé pour sa sépulture, lorsque le mort se réveilla de son sommeil et revint à la vie : "Dieu a permis que je voie dans le Purgatoire, que j'éprouve un peu les peines qu'il laisse endurer aux âmes en ce lieu d'expiation ! Il m'a renvoyé ensuite en cette vie pour y faire pénitence !"

En effet, dès ce moment, cet homme mena une existence de mortification terrifiante en rigoureux. Il distribuait ses biens à ses enfants et aux pauvres, il entra dans un monastère afin d'y souffrir et prier... Il passait souvent les nuits en oraison; on lui reprochait de nuire à sa santé. — "J'ai vu d'autres veilles" disait-il... Il se roulait sur des charbons ardents et il se brûlait affreusement. On lui reprochait cette cruauté. — "J'ai vu d'autres brûlures" disait-il, la peur peinte sur le visage. Ce moine se jetait pendant l'hiver sur la glace et quand on lui disait que par cette imprudence il se rendrait malade. — "J'ai vu d'autres tremblements que ceux du froid" gémissait-il. Il se flagellait sans pitié avec des épines, des orties, des tessons de verre, des éclats de pierres tranchantes, des plombs et des clous attachés à sa discipline. Il s'ensanguinait, se roulaient dévotement sur des cailloux... On lui demandait : Pourquoi ses actes insensés? — "J'ai vu d'autres souffrances s'anglotait-il" !

### Bénédictin d'une chapelle nouveau genre

Un curé, pas le nôtre, avait dans sa paroisse plusieurs filles qu'il trouvait par trop extravagantes dans leur toilette. Depuis longtemps, il cherchait l'occasion de leur donner une leçon salutaire.

Un dimanche, l'une de ces coquettes vint à l'église avec un chapeau neuf. Ce chapeau était énorme, large comme un parasol et tout couvert de panaches et de fleurs comme un vrai carré de jardin.

Le curé remarqua cette nouveauté. En faisant l'Asperges autour de l'église, il arrive en face du malheureux chapeau :

"Arrête ! dit-il à l'enfant de chœur il y a ici une chapelle à bénir !"

Et plongeant le goupillon jusqu'au fond du bénitier, il en asperge largement le chapeau et la propriétaire.

Ce jour-là, la demoiselle n'eut pas besoin de se mettre du rouge sur le visage.

### La perte de ceux qui nous sont chers

La mort de ceux qui nous sont intimement chers est, on peut bien le dire, la douleur des douleurs. "Vous voyez ce cercueil, me disait un jour un pauvre ouvrier qui suivait en sanglotant le convoi funèbre de son fils unique; c'est ma vie qui s'en va !"

"Je n'ai perdu qu'une enfant, me disait un autre père, et ma petite fille n'avait que trois ans. Eh bien, je le déclare : j'aimerais mieux endurer six fois les souffrances, bien horribles cependant de l'agonie, que de recommencer cette torture-là. Quand on n'y a point passé, on ne saurait s'en faire une idée.

Une pauvre paysanne avait une fille, douce et aimable enfant. Elle la perdit, âgée de onze ans, après une longue et douloureuse maladie. Vingt ans après, la malheureuse mère, toujours en grand deuil, pleurait encore. Dès qu'elle prononçait ou entendait prononcer le nom de sa fille, son pauvre visage pâle se contractait, ses lè-

èvres tremblaient, et de grosses larmes jaillissaient de ses yeux.

Où, la perte d'un enfant est pour le cœur d'une mère une douleur sans nom, une douleur folle. Quoi que plus selon les lois de la nature, la mort de nos parents est aussi douloureuse. Il en est de même dans les ménages bien unis, de la mort d'un époux, d'une épouse. Là, encore, quand l'un des deux part, il ne reste plus de bonheur pour l'autre. La veuve demeure sans appui : le veuf, sans consolation. Pour l'un et pour l'autre, le foyer domestique semble éteint; la maison, vide; et la tendresse des enfants n'engendrent aucunement la perpétuelle et navrante sensation du vide causé par la mort. "J'ai tout perdu, en perdant ma pauvre femme, me disait, il y a quelque temps, un de mes amis, excellent chrétien, veuf depuis trois ou quatre ans; elle était la joie de mon intérieur. Je lui confiais toutes mes peines; nous vivions à deux; et maintenant je suis seul, absolument seul, toujours seul ! Quelles tristes soirées ! Je passe mon temps à prier et à pleurer."

La mort brise la vie des survivants, en même temps que celle de ses victimes; ou, pour mieux dire, du même coup elle atteint la vie des uns et le cœur des autres.

La religion, avec ses infaillibles espérances, est seule capable de relever l'âme d'un coup si terrible. La foi est comme la racine de l'âme chrétienne; de sa douce main, l'espérance fait arriver jusqu'à cette racine, l'eau rafraichissante qui, peu à peu, s'insinue dans toute la plante, la ramène, la relève, et empêche ses fleurs de se flétrir; la charité, l'amour de Jésus-Christ vient à son tour, semblable à un chaud rayon de soleil, et parachève l'œuvre de résurrection, commencée par l'espérance. Alors, le pauvre cœur retrouve la paix, le bonheur même; non celui de la terre mais celui du ciel; celui de la terre est souvent perdu sans retour.

Vous qui pleurez, pourquoi n'écrivez que le cri de la nature ? Tout légitime qu'il est, il faut que la parole de Dieu le domine et vous console.

Rappelez-vous donc ce que nous enseignent les infaillibles oracles de la révélation. "Quant à ceux qui s'endorment dans le Seigneur, dit saint Paul, ne vous attristez pas, comme les autres qui n'ont point d'espérance. Ne croyez-vous pas que Jésus est mort, et qu'il est ressuscité ? Ainsi Dieu fera entrer au ciel avec Jésus ceux qui sont morts en Jésus... Et nous serons éternellement avec le Seigneur. Consolerez-vous les uns les autres par ces pensées."

Lorsque saint Jean, ravi en esprit, écrivit le livre divin de l'Apocalypse, un Ange lui ordonna de noter ces paroles : "Bienheureux les morts qui se sont endormis dans le Seigneur ! Désormais qu'ils se reposent de leurs travaux ; car leurs bonnes œuvres les suivent."

Un pauvre père qui venait de voir s'en aller l'unique soutien de sa vieillesse, un beau et bon jeune homme de vingt-deux ans. "Mon cœur est brisé disait-il en étouffant ses sanglots; mais j'ai tout de même une grande joie au fond de l'âme ; mon enfant est sauvé ! Vous savez ce qu'il était pour moi ; vous savez comme je l'aimais, comme il m'aimait : eh bien, si le bon Dieu me proposait de le rendre je n'accepterais pas. Mon fils est sauvé pour l'éternité ! Tout le reste n'est rien. Et ce digne père ajoutait : "Dans ma douleur, j'ai du moins une bien grande consolation : c'est que je ne me rappelle pas avoir jamais donné à mon pauvre enfant un mauvais exemple."

Allez, allez pleurer aux pieds de Jésus, vous tous qui avez perdu l'objet de votre tendresse ! Allez au Roi du ciel, dans le sein duquel vous retrouverez un jour ceux que vous avez tant aimés ici-bas. Ils ne sont pas morts, quoiqu'ils ne soient plus là : ils sont vivants, plus vivants que ceux qu'ils laissent après eux ; ils vivent de la vie éternelle, et cette vie, nul ne pourra désormais la leur ravir. C'est la vraie vie, dont celle de la terre n'est que le germe et la préparation.

Mais plaignons l'inconsolable douleur de ceux qui, ayant la foi, voient mourir sans sacrements, sans signe de repentir, un parent, un ami, un enfant peut-être qui vivait loin de Dieu. Oh ! ici, il n'y a plus de consolation.

Et cependant, il est bon d'espérer encore contre l'espérance ; il est bon de prier, de supplier, de gémir, de faire dire des messes, d'appliquer le mérite des aumônes : qui sait, en effet, ce qui peut se passer entre l'âme et Dieu, au moment suprême ?

### Commission des Utilités Publiques et la North Shore Power Co.

La Commission a rendu une décision concernant nos amis de Grand'Mère. On sait qu'il y a environ un an et demi, M. P. C. Neault, M. P. P. et maire de Grand'Mère, s'est plaint de la manière dont le Dr Ricard et autres exploitaient des systèmes d'éclairage à l'électricité on de téléphone dans la ville de Grand'Mère.

La Commission des Utilités Publiques fit faire une enquête qui établit que, de fait, quatre compagnies ou particuliers, qui exploitaient des services d'utilité publique, avaient fait l'installation de leur système de façon qu'ils étaient un danger pour les citoyens de la ville de Grand'Mère, et ordre fut donné à ces exploitateurs de services d'utilité publique d'améliorer ou de démolir l'installation de leurs systèmes. Et tous se sont conformés à cet ordre à l'exception de M. Thibodeau, qui exploite un système d'éclairage à l'électricité. Alors la Commission des Utilités Publiques a autorisé M. le Dr Ricard à démolir le système Thibodeau, ce qu'il a fait. M. Thibodeau a prétendu que le Dr Ricard avait excédé les limites de l'ordonnance et s'est plaint de ce fait à la Commission. Celle-ci a déclaré ce matin, que le Dr Ricard avait bien agi et a condamné M. Thibodeau à payer, d'ici à quinze jours, les frais de démolition de son système d'éclairage, soit \$508.75.

### De terribles statistiques

Le rapport de la Commission Royale de la Tuberculose donne la proportion des morts tuberculeuses dans les comtés de la province de Québec. Citons les comtés on le fléau sévit le moins et ceux où il fait le plus de victimes :

Le moins :	
Pontiac.....	71
Argenteuil.....	76
Compton.....	80
Drummond.....	90
Ottawa.....	90
Missisquoi.....	94
Mégantic.....	100
Le plus :	
Montréal.....	319
Hochelaga.....	288
Trois-Rivières.....	283
L'Assomption.....	256
Yamaska.....	231
Québec (Comté).....	225
Québec.....	217

Ces statistiques sont calculées par 100,000 morts. Elles démontrent que ce sont les villes et les comtés situés près des villes, qui ont le plus à souffrir de la peste blanche.

### ST-PHILIPPE

#### A propos du Bureau de Poste

Une rumeur soulageante nous apprend que le Bureau de poste ne sera pas construit sur le Platon.

Cet endroit historique que des mains audacieuses étaient en train de raser sera converti nous dit-on en parc public.

Nous nous réjouissons de cette nouvelle qui ne nous surprend pas. MM. les échevins nous ont prouvé déjà qu'ils entendent faire bien toute chose, qu'ils désirent réparer ce qui a été mal fait jusqu'à ce jour et administrer la ville non pour l'avantage de quelques-uns mais pour la satisfaction de tous.

Le Bureau de poste sera donc placé au centre de la ville, que ce soit le centre commercial ou des résidences privées, peu importe et d'ailleurs le cœur d'une ville n'est jamais bien éloigné de ses rues commerciales et du foyer des affaires.

Si nous considérons la carte géographique de la cité nous voyons que son centre est tout près de l'Hotel de Ville et c'est dans ces environs alors, que pourrait bien être le site convenable du bureau de poste.

Le printemps prochain, alors que commenceront les travaux de cette construction il y aura dans Trois-Rivières, quatre paroisses dont l'importance pourra se classer ainsi : La paroisse de l'Immaculée Conception en tout premier lieu ; zème, la paroisse St-Philippe ; zème la paroisse Notre-Dame et la nouvelle paroisse du quartier St-Ursule. Comme on le voit notre paroisse sera encore la plus importante et la plus populeuse après la paroisse de l'Immaculée Conception. Il me semble pour cette raison qu'elle a droit de demander qu'on approche de ses limites l'endroit où devra s'élever le Bureau de Poste et qu'on ne fasse pas sourde oreille à sa juste demande. Respectueusement soumis à MM. les échevins et à la Chambre de Commerce.

### Le crime de Los Arg-los

Les aveux des frères McNamara coupables d'avoir sacrifié tant de vies humaines, en dynamitant l'édifice du "Times" à Los-Angeles, est un des événements les plus graves survenus en Amérique depuis bien longtemps. L'émotion a été considérable, aux Etats Unis et en Canada, surtout dans les milieux ouvriers. La Fédération Internationale du Travail, où tant de nos canadiens, malheureusement, se sont inféodés, avait pris ces criminels sous sa protection, et avait forcé les pauvres ouvriers à verser la somme de \$300,000. pour sauver la vie de ces bandits. Les aveux de ces derniers a été un coup de foudre et l'indignation générale englobe dans une même réprobation le travail syndiqué tout entier. Nos "internationalistes" ne sont pas heureux dans leurs sympathies. Après leurs démarches pour Ferrer et les McNamara, ils n'ont plus grand chose à faire pour perdre les sympathies de tout le monde.

### Faites faire vos Impressions à la Cie d'Imprimerie & d'Immeubles.

### Vente par le Shérif

PROVINCE DE QUEBEC, District des Trois-Rivières. } Cour Supérieure No. 94.

FIERI FACIAS DE BONIS ET TERRIS.

Trois-Rivières, à savoir :

LA BANQUE NATIONALE, Demanderesse.

vs.

ANTOINE VAUGEOIS ET AL., Défendeurs.

Come appartenant à C. N. Hurtubise, l'un des dits défendeurs, savoir :

Les lots de terre portant les numéros seize (16), dix-sept (17), dix-huit (18), dix-neuf (19), vingt (20), vingt et un (21), vingt-deux (22), vingt-trois (23) et vingt-quatre (24), des rangs A et B, canton Turcotte, de la Rivière aux-Rats, dans le comté de Champlain, district des Trois-Rivières, et désignés par les numéros seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre, du cadastre du canton Turcotte, situés dans le rang A, et par les numéros seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, du rang B, dans le même canton Turcotte, au plan et livre de renvoi officiels du bureau d'enregistrement pour le comté de Champlain.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement du comté de Champlain, en la paroisse de Ste-Geneviève de Batiscan, le DOUZIEME jour de DECEMBRE prochain, à DIX heures du matin.

CHARLES DUMOULIN, Shérif.

Bureau du shérif, Trois-Rivières, 28 novembre 1911.

### Sheriff's Sales

PROVINCE OF QUEBEC, District of Three Rivers. } Superior Court No. 94.

FIERI FACIAS DE BONIS ET TERRIS.

Three Rivers, to wit :

LA BANQUE NATIONALE, Plaintiff.

vs.

ANTOINE VAUGEOIS ET AL., Defendants.

As belonging to C. N. Hurtubise, one of the said defendants, to wit :

The lots of land bearing the numbers sixteen (16), seventeen (17), eighteen (18), nineteen (19), twenty (20), twenty one (21), twenty two (22), twenty three (23) and twenty four (24), of ranges A and B, township Turcotte, of the Rivière aux Rats, in the county of Champlain, district of Three Rivers, and designated by the numbers sixteen, seventeen, eighteen, nineteen, twenty, twenty one, twenty two, twenty three, and twenty four, of the cadastre of the township Turcotte, situate in range A, and by the numbers sixteen, seventeen, eighteen, nineteen, twenty, twenty one, twenty two, twenty three and twenty four, of range B, in the same township Turcotte, on the official plan and book of reference of the registry office for the county of Champlain.

To be sold at the registry office of the county of Champlain, in the parish of Ste-Geneviève de Batiscan, on the TWELFTH day of DECEMBER next, at TEN o'clock in the forenoon.

CHARLES DUMOULIN, Sheriff.

Sheriff's office, Three Rivers, 28th November 1911.

PROVINCE OF QUEBEC, District des Trois-Rivières. } Cour Supérieure No. 189

SAAID SHAAH, Requérent-Cession.

vs.

CAMILLE CHARLES, La Tuque, Pailli.

AVIS est par le présent donné que le susdit a fait cession judiciaire de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers au Bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure du District de Trois-Rivières, conformément à la loi.

Une assemblée des créanciers du dit insolvable est convoquée pour avoir lieu au Palais de Justice des Trois-Rivières en la salle des audiences le CINQUIEME jour de DECEMBRE 1911, à DIX heures a. m. dans le but de nommer un Curateur et Inspecteur à la succession.

S. DUGAL, Gardien-Provisoire.

Bureau de S. Dugal, 136 Notre-Dame, Trois-Rivières, 27 Novembre 1911.



CORRRIERS

St-Sylvere

Lundi et mardi dernier nous avions le bonheur de revoir notre ancien vicair...

Le jour de la fête de l'Immaculée Conception de la Ste-Vierge, nos chœurs ont fait leur début, dans la prononciation du latin à la Romaine...

M. et Mme Janelle sont à Nicolet où demain leur fille Sr Marie de la Grâce, de la congrégation des SS. de l'Assomption prononcera ses derniers vœux.

St-Léonard

Le 6 décembre M. Napoléon Tétrault, qui depuis un an demeurait avec sa dame chez M. Léopold Caya, leur genre, du village de St-Perpétue...

St-Stanislas

Déc. 9. - Service et sépulture de M. Raymond Mayrand, rentier, époux de Dame M. Anne Beaudoin; décédé le 7 à l'âge de 92 ans.

Un grand nombre de parents et d'amis sont venus au service. De Deschambault, M. Jos. Mayrand, fils du défunt. De St-Prospér: MM. J. T. Trudel, Théo. Trudel, Clair Massicotte, neveux du défunt.

St-Genevive de Batiscan

Dimanche, le 3 du courant, avait lieu dans cette localité l'institution d'un nouveau cercle de l'Union St-Pierre, organisé par M. le Dr Jos. Giguère...

Les membres, revêtus de leurs insignes, assistèrent en corps à l'office divin. Des sièges réservés avaient été mis à leur disposition, à la balustrade, par M. le curé J. A. Lesieur.

La messe terminée, les sociétaires se rendirent à la salle convenue, pour procéder à l'élection des officiers de leur cercle. Voici quel en a été le résultat.

Chapelin Le Rv. M. Ald. Boucher, vic Substitut P. G. M. Aldem Gervais. Président: Arthur Bouchard. Vice-prés: Alex. Veilleux.

male, William Fortin, président de l'Union St-Joseph, Rév. Alide Boucher ptre vicair, Les Dames s'étaient fait un devoir d'assister en très grand nombre.

Après l'installation des officiers, de magnifiques discours furent prononcés. M. le maire félicita le Dr Giguère de l'heureuse idée qu'il a eue, en venant à Ste-Genevive implanter l'Union St-Pierre M. W. Rivard, souhaita la bienvenue à cette société-sœur et lui exprima ses vœux de prospérité.

M. le vicair, dans un discours bien senti, démontra l'importance des sociétés de secours mutuels canadiennes et catholiques, dont le but est de promouvoir les intérêts matériels et moraux de ses membres.

M. le Dr Paul Trudel, dont la réputation d'orateur n'est plus à faire, insista sur la nécessité qu'il y a pour les canadiens de s'entraider et que les sociétés de secours mutuels sont un puissant facteur pour atteindre ce but.

M. le Dr Leprohon, fit un discours rempli d'éloquence et de patriotisme. Il fit l'histoire de la société et démontra le progrès qu'elle a fait dans ces dernières années.

Il conseilla fortement à tous les canadiens-Français de s'enrôler dans nos sociétés Canadiennes-Françaises plutôt que d'encourager des sociétés étrangères à notre race et à notre religion.

M. Leprohon présenta ensuite, au nom du Bureau exécutif, deux breloques en or, à MM. Paul Trudel et Alexandre Veilleux pour le zèle et le dévouement, dont ils ont fait preuve, dans le recrutement des membres du nouveau cercle.

M. le Dr Giguère sut, en termes choisis, remercier tous ceux qui avaient bien voulu lui prêter leur bienveillant concours dans l'organisation de cette belle fête.

Il invita surtout les Dames à encourager leurs maris et les jeunes filles, leurs futurs époux à entrer dans cette association.

M. le président remercia ceux qui s'étaient fait un devoir de venir rehausser de leur présence l'éclat de cette belle démonstration et assura M. le Dr Leprohon de son entier dévouement au nouveau cercle.

Il invita ensuite les personnes présentes à se rendre à la salle de rafraichissements, où un magnifique goûter fut servi.

Puis eut lieu un joli concert, sous la direction du Dr Trudel qui sut s'acquitter de sa charge avec beaucoup de succès.

Les solistes furent: Mlle Béatrice St-Arnaud, MM. Henri Mariveau, Amédée Lemay, Henri Guillet, Rev. A. Boucher, et les docteurs Leprohon, Trudel et Giguère.

M. Alfred Rivard, organiste de la paroisse, avait bien voulu prêter son généreux concours.

M. Philippe Germain, E. E. L., nous déclama avec tact et habileté un morceau d'élocution intitulé: "La Mouche", ce qui lui attira, ainsi qu'aux personnes précédentes, de nombreux applaudissements.

Cette démonstration se termina par l'hymne nationale "O Canada," chacun emportant de cette soirée un agréable souvenir.

AU SEMINAIRE

Séance de Déc'amation

Mardi, 5 déc. - Pour nous distraire des études sérieuses auxquelles nous astreint le Cercle d'Etudes, rien de mieux qu'une séance de déclamation. C'est une de ces heures agréables que nous firent passer, mardi soir, MM. les élèves de Belles-Lettres.

M. Eddy Hamelin mérita la palme en nous débattant avec beaucoup d'habileté, un discours de M. Thomas Chapaïs. Des mentions honorables furent décernées à MM. Georges Roy John Ahern.

M. le Président, félicita bien sincèrement MM. les Humanistes de leurs succès, et les remercia d'avoir si bien répondu à son appel. M. le Directeur à son tour loua le bon goût dont ils avaient fait preuve dans le choix de leurs morceaux, aussi bien que l'habileté qu'ils avaient montrée à les rendre. Quelques bons conseils suscités par les circonstances, virent clore la séance.

Au Cercle St-Thomas d'Aguin

Pour exprimer la joie que nous causent les membres du "Cercle Lafleche," en venant nous rendre visite, il nous faudrait plutôt intituler ce compte-rendu "minutes agréables."

Notre Président, M. Fernand Queneau, souhaita une cordiale bienvenue à cette troupe de jeunes travailleurs, pour la plupart, anciens élèves du Séminaire, à la tête desquels figure si bien comme aumônier M. l'abbé Emile Cloutier. Le Président exprimait le regret de ne pouvoir faire à nos visiteurs une démonstration plus grandiose, lorsque M. le Supérieur vint tirer d'embarras:

"Nous vous considérons déjà comme des amis, dit-il, puisque sans aucune cérémonie, nous vous admettons dans notre intimité..."

Après quelques sages conseils dictés par son expérience, M. le Supérieur céda la parole à M. l'aumônier

du Cercle Lafleche. Celui-ci, avec une autorité qui n'a d'égale que sa modestie, nous traça le plan de leurs études, et dit qu'ils étaient venus ici réchauffer leur enthousiasme. Les paroles de leur Président, M. Maurice Gélinas, ne confirmèrent pas tout à fait les derniers mots de M. l'aumônier, car elles prouvèrent plutôt que les membres du Cercle Lafleche se tenaient constamment sur la brèche et que l'activité de leur aumônier suffisait pour réchauffer leur enthousiasme.

M. l'abbé Guillemette vint clore la séance en nous faisant part du regret éprouvé par notre dévoué Directeur de ne pouvoir assister à cette réunion intime.

Aux membres du Cercle Lafleche, nous disons, non adieu, mais au revoir!

Le vrai sens de la dernière élection

Le prestige de Laurier ayant définitivement sombré dans la tourmente du 21 septembre, l'idée exprimée par M. André Siegfried sur les élections nous apparaît aujourd'hui comme assez juste.

L'écrivain disait en effet: Depuis cinq ou six ans, Sir Wilfrid était la seule raison d'être de son parti... Le ministère est tombé parce qu'il s'était avisé de revenir au vieux programme libéral, qui, je le répète, n'a jamais été sincèrement accepté par l'opinion canadienne."

Les Exploiteurs du Préjugé

Au mémorable banquet donné samedi soir en son honneur, l'Hon. M. Pelletier nous fait une saisissante peinture de nos fameux exploiters des préjugés de race et de religion.

Nous savons ici l'usage méprisable que l'on faisait ici comme ailleurs du nom de Laurier. "Votez pour Laurier, le grand catholique canadien français!" - La farce a duré quinze ans, et dure encore du côté de l'opposition, mais avec moins de profit aujourd'hui qu'autrefois.

Voici comment s'exprimait M. Pelletier:

Ce qui se passe à Ottawa

"Je désire vous faire part des impressions que j'ai rapportées de la session qui vient de s'ajourner à Ottawa. Je n'ai pas parlé plus souvent qu'à mon tour, mais j'ai travaillé, et j'ai étudié sur place les hommes et les choses. Or je rapporte de cette étude deux sentiments bien distincts. Le premier est un enthousiasme et d'admiration pour la brillante députation nationale que le Canada s'est donnée le 21 septembre dernier. Ou dirait qu'il y a une immense poussée patriotique dans un grand nombre de comités pour choisir des hommes distingués, hommes d'affaires, des hommes capables et des braves gens. Voilà pour la députation ministérielle.

Quant au gouvernement on a dit que les ministres n'étaient pas assez pauvres. Je comprends peu ce sentiment. Il me semble que vous avez là une garantie qu'ils ne chercheront pas à s'enrichir au dépens du public, et laissez moi ajouter que la plupart des gens qui sont là y remplissent un devoir public, qui, pécuniairement leur rapporte moins que leur intelligence et leur travail leur donnaient auparavant. Tous ces hommes sont imbus d'un sentiment de devoir qui a provoqué chez moi une profonde admiration et nous voulons que la formule soit la suivante: le progrès du Canada dans des entreprises courageuses et hardies, pourvu que, pour chaque piastre qui sera dépensée, le public reçoive une piastre en valeur.

Si je traverse maintenant de l'autre côté de la Chambre, j'y vois aussi un grand nombre d'hommes de talents et dont je ne veux pas dire trop de mal, car je veux avoir foi dans l'avenir, mais j'ai assisté comme Canadien à un spectacle pénible. Les vaincus du 21 septembre ont pris leur défaite en mauvais part et tandis qu'avec leur grande intelligence ils pourraient remplir le grand rôle assigné à l'opposition dans l'intérêt du pays, ils donnent un spectacle qui est de nature à faire réfléchir les véritables amis de ce pays.

A commencer par M. Laurier jusqu'au dernier de ceux de ses partisans qui ont pris la parole en Chambre, il n'y a pas un homme, pas un seul, qui n'ait fait appel d'une manière voilée ou autrement à un préjugé quelconque ou qui n'ait essayé de créer entre toutes les parties de ce même pays des rivalités, des divisions et des dissensions. La politique de l'opposition, indiscrète sur la question de races, de croyances, et ce qui est peut-être plus regrettable encore, aux appétits possibles de l'Ouest contre l'Est et de l'Est contre l'Ouest. Si vous leur dites cela, si vous leur indiquez que c'est là l'oeuvre qu'ils accomplissent, ils bondissent d'indignation, et cependant dès les premiers jours de la session vous voyez Sir Wilfrid Laurier, qui a été le Premier Ministre de son pays pendant quinze ans, qui sait comme ce pays est difficile à gouverner, se lever en Chambre et insinuer que nous, les Canadiens-Français et les Catholiques ne pouvons pas voter pour mettre au fauteuil d'orateur un homme qu'il admet être qualifié pour le remplir et cela parce que nos croyances religieuses diffèrent d'avec celles de l'orateur proposé. Vous voyez se lever ensuite un député qui dit au successeur de Sir John A. McDonald: "Faites sortir ces gens de la Province de Québec de votre gouvernement et nous allons voter avec vous pour vous aider à le faire." Tour à tour ensuite d'autres patriotes se lèvent pour consigner dans le "Hansard" afin que la chose soit connue dans la province d'Ontario que nous sommes des ennemis de l'Angleterre, et l'un d'eux va jusqu'à dire que nous de cette Province, appartenons à un parti Anti-Britannique, ce qui est faux archi faux. Et quand ces braves gens ont fini d'en appeler ainsi aux Provinces Anglaises contre nous, un député de cette Province se lève et va chercher dans les journaux extrémistes des provinces sœurs des citations pour essayer en vain de prouver que nos alliés politiques d'Ontario sont les ennemis acharnés des Canadiens-Français et des Catholiques de cette Province. D'autres viennent ensuite qui disent: vous êtes des gens riches, des capitalistes, vous êtes les amis des manufacturiers de l'Est et les cultivateurs de l'Ouest ne toléreront pas cela.

C'est à ce spectacle pénible que nous assistons. Voilà ce grand parti qui a gouverné pendant quinze ans et qui, sur les ruines du champ de bataille du 21 septembre, construit une plateforme on les préjugés nationaux et religieux occupent une place préminente. Bien plus, on dit des choses qui insinuent dans le cœur d'une partie de notre population la possibilité de la rupture du lien sacré qui unit ensemble toutes les provinces qui composent ce beau et grand pays que nous aimons tant. Messieurs, je comprends les amertumes de la défaite et j'admets qu'elles puissent se manifester mais je formule l'espoir comme Canadien, qu'on comprendra dans toutes les Provinces, dans Ontario comme dans Québec, que ce n'est pas en parlant ainsi qu'on construit le grand édifice de l'avenir d'un pays. J'en appelle à Sir Wilfrid Laurier lui-même pour donner une autre orientation à ses amis politiques et je compte aussi sur la largeur de vue de tous les Canadiens, de toutes les provinces, pour que nous nous unissions tous ensemble, Anglais, Français, Ecossais, Irlandais, Catholiques, protestants, gens de l'Ouest et gens de l'Est, pour mettre tous ensemble l'épaulé à la roue du char de l'Etat et travailler tous ensemble, quelles que soient nos nationalités et nos croyances religieuses, à faire marcher notre pays vers ses destinées. Sir Wilfrid Laurier a perdu le pouvoir malgré que depuis quinze ans ses "petits" amis aient répété dans les comités qu'il fallait voter pour un catholique contre un protestant et pour un français contre un anglais. Il lui est resté le 21 septembre un lambeau des majorités que ces appels malheureux avaient faites si grandes pendant quinze ans, mais ces jours là sont vécus, ces appels seront vains à l'avenir. Nous en avons gagné suffisamment pour pouvoir proclamer que nous en avons cassé les reins à ce malheureux cheval de guerre et sans être prophète je puis dire que la Province de Québec s'est assez ressaisie pour que ces appels malheureux aient fait leur temps. Regardons donc plus haut: "Sursum corda." - et soyons des Canadiens dignes de l'être."

ner, se lever en Chambre et insinuer que nous, les Canadiens-Français et les Catholiques ne pouvons pas voter pour mettre au fauteuil d'orateur un homme qu'il admet être qualifié pour le remplir et cela parce que nos croyances religieuses diffèrent d'avec celles de l'orateur proposé. Vous voyez se lever ensuite un député qui dit au successeur de Sir John A. McDonald: "Faites sortir ces gens de la Province de Québec de votre gouvernement et nous allons voter avec vous pour vous aider à le faire." Tour à tour ensuite d'autres patriotes se lèvent pour consigner dans le "Hansard" afin que la chose soit connue dans la province d'Ontario que nous sommes des ennemis de l'Angleterre, et l'un d'eux va jusqu'à dire que nous de cette Province, appartenons à un parti Anti-Britannique, ce qui est faux archi faux. Et quand ces braves gens ont fini d'en appeler ainsi aux Provinces Anglaises contre nous, un député de cette Province se lève et va chercher dans les journaux extrémistes des provinces sœurs des citations pour essayer en vain de prouver que nos alliés politiques d'Ontario sont les ennemis acharnés des Canadiens-Français et des Catholiques de cette Province. D'autres viennent ensuite qui disent: vous êtes des gens riches, des capitalistes, vous êtes les amis des manufacturiers de l'Est et les cultivateurs de l'Ouest ne toléreront pas cela.

C'est à ce spectacle pénible que nous assistons. Voilà ce grand parti qui a gouverné pendant quinze ans et qui, sur les ruines du champ de bataille du 21 septembre, construit une plateforme on les préjugés nationaux et religieux occupent une place préminente. Bien plus, on dit des choses qui insinuent dans le cœur d'une partie de notre population la possibilité de la rupture du lien sacré qui unit ensemble toutes les provinces qui composent ce beau et grand pays que nous aimons tant.

Messieurs, je comprends les amertumes de la défaite et j'admets qu'elles puissent se manifester mais je formule l'espoir comme Canadien, qu'on comprendra dans toutes les Provinces, dans Ontario comme dans Québec, que ce n'est pas en parlant ainsi qu'on construit le grand édifice de l'avenir d'un pays. J'en appelle à Sir Wilfrid Laurier lui-même pour donner une autre orientation à ses amis politiques et je compte aussi sur la largeur de vue de tous les Canadiens, de toutes les provinces, pour que nous nous unissions tous ensemble, Anglais, Français, Ecossais, Irlandais, Catholiques, protestants, gens de l'Ouest et gens de l'Est, pour mettre tous ensemble l'épaulé à la roue du char de l'Etat et travailler tous ensemble, quelles que soient nos nationalités et nos croyances religieuses, à faire marcher notre pays vers ses destinées. Sir Wilfrid Laurier a perdu le pouvoir malgré que depuis quinze ans ses "petits" amis aient répété dans les comités qu'il fallait voter pour un catholique contre un protestant et pour un français contre un anglais. Il lui est resté le 21 septembre un lambeau des majorités que ces appels malheureux avaient faites si grandes pendant quinze ans, mais ces jours là sont vécus, ces appels seront vains à l'avenir. Nous en avons gagné suffisamment pour pouvoir proclamer que nous en avons cassé les reins à ce malheureux cheval de guerre et sans être prophète je puis dire que la Province de Québec s'est assez ressaisie pour que ces appels malheureux aient fait leur temps.

Regardons donc plus haut: "Sursum corda." - et soyons des Canadiens dignes de l'être."

PROVINCE DE QUEBEC, District des Trois-Rivières. } Cont de Circuit No. 1153. NAPOLEON DUPONT, cultivateur de la paroisse de St-Stanislas, Demandeur.

vs. LOUIS RICHARD, journalier, ci-levant de la paroisse de St-Stanislas, actuellement de la ville de Nashua dans le New Hampshire, Etats-Unis d'Amérique. Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Trois-Rivières, 30 novembre 1911. ALFRED DESILETS, Greffier de la Cour de Circuit, District des Trois-Rivières.

AVIS DE FAILLITE

Vente à l'Enca

Dans l'affaire de J. ADOLPHE PELLETIER, Libraire, Trois-Rivières, Failli. AVIS est par le présent donné que M. ERIC CREDI, le 28 décembre 1911, à ONZE heures, a.m., sera venu à l'encan public au No. 69 rue St-Jacques, à Montréal, P. Q. l'actif suivant.

Fonds de commerce, articles de Librairie... \$1,201.07 Ameublement... 238.30 \$1,439.07

Conditions de vente, argent comptant. Le magasin sera ouvert mardi le dix-neuf du courant. S. DUGAL, Cessionnaire. Trois-Rivières, 13 décembre 1911.

PHARMACIE BADEAUX. Heures de Consultation: De 1.30 à 4 p. m. De 7.00 à 8 p. m. TEL. BELL, 9. Heures du Dimanche: 9 à 10 et 11 à 12 a. m. 3 à 6 et 7 à 8 p. m. 4 Rue Céline, (St-Prospér, entre Niverville et Bonaventure) Médecine brevetée. Parfums, Articles de toilette, Chocolats, Etc., Etc. Tout de première qualité. Attention spéciale aux ordonnances de MM. les Médecins. Dr J. M. BADEAUX, Prop.

28 RUE STE-MARIE, Téléphone 585. La Confiance ne vient pas sans les Preuves; Pour vos entreprises, constructions de tout genre

Adressez-vous à Anselme Dubé, CONTRACTEUR GÉNÉRAL. Vous serez satisfaits

La Banque Provinciale DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900. SIEGE CENTRAL: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL, CANADA. BUREAU DE DIRECTION. Président: M. H. LAPORTE, Vice-Président: M. W. F. CARSLBY. Monsieur G. M. BOSWORTH, Honorable L. BEAUBIEN. Monsieur ALPHONSE RACINE, L. J. O. BEAUCHEMIN. Monsieur TANCRÈDE BIENVENU. BUREAU DE CONTROLE (Commissaires censeurs) Prés.: Hon. SIR ALX. LACOSTE, Vice-Prés.: Dr E. P. LACHAPPELLE. Hon. SIR LOMER GOUIN. Gérant Général: TANCRÈDE BIENVENU. Inspecteur: J. W. L. FORGET. Ass. Insp. J. A. TURCOT.

La Banque Provinciale du Canada, accepte le compte d'épargne depuis \$1.00 Elle paie l'intérêt sur les dépôts 2 fois l'an. Elle est la seule Banque Canadienne Française dont le département d'épargne est contrôlé par un bureau de Commissaires-Censeurs.

Vous pouvez aussi déposer votre argent sur Certificat de Dépôt spécial, payable à huit jours d'avis et obtenir un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3 1/2 p. c. l'an, suivant le terme pendant lequel la somme sera restée en dépôt, savoir: 3 mois, 3 p. c. 6 mois, 3 1/2 p. c. 12 mois 3 3/4 p. c. Il n'est émis de certificat toutefois que pour une somme de \$500 ou plus.

SUCCESSALE AUX TROIS-RIVIÈRES. BUREAU: 56 RUE DES FORGES, GEORGES PELLERIN, Gérant

J. A. MILOT Tél. Bell 253 J. A. F. MILOT. Pourquoi ne pas Economiser votre Argent? C'est si facile!!! Si vous allez chez J. A. MILOT, EPICIER LICENCIÉ EN GROS ET DÉTAIL. Coin St-Georges et St-Philippe. Là on vous donne toujours une marchandise de première qualité, au prix les plus bas. Une visite vous en convaincra. Spécialités: Beurre, Fromage, Grains, Caux, etc.

CLOCHES DUBUISSON, FILS, PARIS, France. Accord parfait et tons garantis, sans retouches après la coulée. Montées Battant-Lancer et Retro-Lancer, nous garantissons la mise en branle d'une grande facilité. Ces cloches sont remarquables par leurs sons moelleux et leurs parfaites harmonies. Monteur Compétent. Plusieurs Carillons en usages donnent pleine et entière satisfaction. Importation directe de tous les Ornaments d'Eglises, Calices, Ciboires Bronzes, etc. de l'une des plus grandes maisons: La Société Catholique des Ornaments d'Eglises de Paris, France. Aussi Statues Religieuses, Chemins de Croix, en relief, en tous genres et en toutes matières. Plâtre, Carton Romain, Terre Cuite, Bois, Pierre, Marbre, Bronze d'Art, Fonte de Fer, Zinc etc. MM. les Curés sont invités à venir visiter notre magasin. Spécialité: Or Français en feuilles pour Décoration d'Eglises, Etc. ARTHUR BEAUDOIN, Importateur et Seul Agent pour le Canada. 49, RUE ST-ANTOINE, (Près du Marché) Trois-Rivières.

Poêle New Perfection. VOICI LE POELE QUI A FAIT SES PREUVES COMME PARFAITEMENT SATISFAISANT. Retournable s'il ne donne pas satisfaction. J. B. LORANGER, Marchand de Fer. 24 BADEAUX, 3-Rivières.

Pour vos EPICERIES allez chez Bellefeuille & Giroux, MARCHANDS LICENCIÉS GROS ET DETAIL. Coin Des Forges et Hart. Téléphone 810

